
PARTICIPEZ AUX BREVETS

› DIAGONALES DE FRANCE



Les "Diagonales de France", au nombre de neuf, consistent à relier à vélo ou toute machine mue par la seule force musculaire, dans des délais impartis, deux sommets non consécutifs de l'Hexagone français. Chaque "Diagonale" constitue une randonnée indépendante pouvant être effectuée dans l'un ou l'autre sens.

Conditions de participation

Les "Diagonales de France" sont ouvertes à tout cyclotouriste majeur licencié à la FFCT ou fédération membre de l'UECT ou l'UCTI. Tout postulant à une "Diagonale" devra en faire la demande auprès du délégué fédéral en adressant le montant de l'inscription. Celle-ci ne sera donc acceptée que sur présentation de la licence en cours de validité ou de sa photocopie.

Contrôles

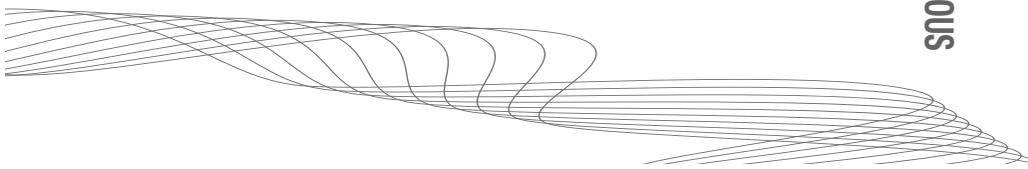
Les contrôles départ et arrivée seront obligatoirement demandés au commissariat central de police des localités concernées. L'heure mentionnée sur le carnet de route, au départ comme à l'arrivée, est celle à laquelle le candidat s'est réellement présenté au commissariat central.

Les contrôles intermédiaires sont proposés par le candidat et soumis à l'approbation préalable du délégué fédéral. Ils se font, de préférence, par apposition sur le carnet d'un timbre humide portant le nom de la localité. Toutefois, ce mode de contrôle peut être remplacé par une carte postale expédiée par le candidat à son domicile et sur laquelle il mentionnera le nom de la localité. Cette carte sera ensuite jointe au carnet de route pour homologation. Une photographie du vélo du candidat, montrant clairement la plaque de cadre, et le panneau d'entrée de la ville peut aussi être acceptée. Cette photographie sera ensuite jointe au carnet de route pour homologation.

Les cartes postales "départ" et "arrivée" sont fournies par le délégué fédéral et sont destinées à lui indiquer que le candidat a bien pris le départ et qu'il est sur le point d'arriver. Elles seront donc postées à moins de 50 km du départ et à moins de 50 km de l'arrivée. Elles doivent porter le nom et la signature du ou des participants. Elles peuvent constituer le premier ou le dernier des contrôles intermédiaires.

Homologation

Les "Diagonales de France" font partie des randonnées longue distance de la FFCT qui privilégient l'esprit randonneur. Les Diagonalistes doivent donc être autonomes et les voitures suiveuses ou accompagnatrices sont strictement interdites. Elles peuvent être réalisées individuellement ou en groupe de six parti-



DES ACTIVITÉS POUR TOUS

PARTICIPEZ AUX BREVETS

› **DIAGONALES DE FRANCE**

cipants au maximum. Elles ne peuvent pas être réalisées en même temps qu'un autre brevet de la FFCT, à l'exception des brevets non-kilométriques (BCN, BPF et brevets similaires).

Après réussite, le carnet de route doit être adressé au délégué fédéral sous 30 jours avec, obligatoirement, un compte rendu de la randonnée.

Les dispositions générales relatives à toutes les organisations de la FFCT, s'appliquent aux "Diagonales de France".

Le règlement complet ainsi que tous les détails pratiques d'organisation peuvent être obtenus auprès des délégués aux Diagonales de France.

DIAGONALES DE FRANCE	DISTANCES	DÉLAIS
1 - Brest / Menton	1 400 km	116 h
2 - Dunkerque - Perpignan	1 190 km	100 h
3 - Dunkerque - Menton	1 190 km	100 h
4 - Strasbourg / Hendaye	1 170 km	99 h
5 - Brest / Strasbourg	1 060 km	89 h
6 - Brest / Perpignan	1 050 km	88 h
7 - Dunkerque / Hendaye	1 050 km	88 h
8 - Hendaye / Menton	940 km	78 h
9 - Strasbourg / Perpignan	940 km	78 h

Plaquette-souvenir

Après obtention du brevet, chaque "Diagonale de France" pourra être apposée sur la plaquette-souvenir disponible sur commande à la Boutique fédérale. Un diplôme spécifique est attribué aux participants ayant réalisé l'ensemble des Diagonales de France.



CHALLENGE DE FRANCE



L'homologation d'une "Diagonale de France" est prise en compte pour le Challenge de France

DÉLÉGUÉ FFCT

Marc Hehn

7, chemin d'Hargnies
08320 Vireux-Wallerand

☎ 03 24 41 70 62

✉ hehn.marc@wanadoo.fr